

Congrès AIMF Abidjan, juin 2022

Renouveler les liens entre la nature, les sociétés humaines et les villes : une voie pour maîtriser les risques et conjurer les peurs Atelier



S'ATTAQUER AUX PROBLÈMES DE POLLUTION EN ASSURANT UN ASSAINISSEMENT DE BASE ET DES SERVICES DE RAMASSAGE DES DÉCHETS

Les villes font face à des enjeux considérables de gestion des déchets solides et liquides, du fait d'une augmentation de plus en plus rapide des quantités produites localement et d'une complexification des types de déchets à traiter. Les effets combinés de la croissance démographique, de l'urbanisation et des évolutions de modes de vie représentent un défi majeur pour les collectivités locales qui, tant dans les pays du nord que dans les pays du sud, détiennent généralement les responsabilités clefs pour la gestion de ces services. L'assainissement devient ainsi un secteur prioritaire que les villes peuvent investir pour agir directement sur la pollution.

En ce qui concerne les déchets solides ménagers, si les pays à revenus élevés génèrent actuellement plus d'un tiers de ces déchets, les estimations prévoient qu'à l'horizon 2050 la production de déchets sera multipliée par trois en Afrique subsaharienne, et plus de deux fois en Asie du Sud. Au sein de cette évolution majeure l'enjeu du plastique est particulièrement problématique compte tenu de sa toxicité sur les cours d'eau et les écosystèmes, nécessitant des filières de traitement appropriées rarement disponibles dans les pays à faible revenu.

En ce qui concerne l'assainissement liquide et en dépit des efforts menés depuis plusieurs décennies, trop peu de zones urbaines des pays en développement disposent de systèmes d'assainissement efficaces, abordables et durables. Les chiffres sont alarmants. Alors que l'accès aux services d'assainissement est un droit de l'homme, près des deux tiers de la population mondiale ne peuvent y accéder et plus de 80 % des eaux usées générées par l'activité humaine à travers le monde sont déversées dans la nature sans traitement. Les boues issues des activités humaines constituent ainsi un problème sanitaire et environnemental majeur. Pour résoudre ces deux problèmes, les collectivités locales doivent faire face à une augmentation des enjeux et des contraintes socio-économiques et il est impératif d'imaginer des solutions innovantes, moins coûteuses et plus respectueuses de l'environnement.

Engagée dans l'accompagnement de ses membres depuis de nombreuses années sur ces thématiques, l'AIMF a souhaité organiser, en marge de la 42ème Assemblée Générale qui se déroulera du 28 juin au 2 juillet 2022 à Abidjan, un atelier sur les enjeux de pollution liés à l'assainissement, avec un focus sur la réduction des risques environnementaux et les opportunités d'économie circulaire. Cet atelier, intitulé « S'attaquer aux problèmes de pollution en assurant un assainissement de base et des services de ramassage des déchets », vise à bâtir une vision commune des membres de l'AIMF sur la gouvernance locale en matière d'assainissement solide et liquide pour un développement durable. Il sera un temps d'échanges et de partages d'expériences entre acteurs provenant d'horizons divers : élus locaux et nationaux, représentants de la société civile, représentants du secteur privé, experts et professionnels.

Pour résoudre les questions de gestion de tous les déchets, les villes doivent pouvoir compter sur des dispositifs partagés : centres de tri et de recyclage, prise en charge des produits toxiques, règles sanitaires communes pour éviter les inégalités sur les territoires. Il faut donc pouvoir édicter des normes réalistes et applicables, investir dans les équipements les plus indispensables, permettre aux maires de lutter contre les pollueurs et organiser les circuits économiques qui permettent de trouver les financements pour l'investissement, de créer des emplois mais aussi de produire des richesses.

Questions :

- Quelle place peuvent prendre l'État, les entreprises, la société civile dans cet effort collectif pour préserver les espaces communs ?
- Comment les villes peuvent-elles coordonner leurs efforts pour mener ensemble leur politique de gestion de déchets et mobiliser autour d'elles tous les autres acteurs dont la présence est indispensable au succès ?



Déroulé

Mardi 28 juin

Atelier animé par **M. Jean-Baptiste THONY**, Adjoint au Maire de la ville de Bordeaux,

Modérateur : **Prof. Ahmed RAGEL**, expert, ex-directeur de l'ISCAE, Nouakchott

Aménagement urbain et assainissement

Requalification urbaine de quartiers précaires : *exemples d'expériences des villes pour améliorer les conditions de vie, la salubrité et la fourniture de services dans ces quartiers. La nécessaire intégration des politiques nationales & locales et le rôle d'appui de la coopération internationale.*

- **Mme Nabila RMILI**, Maire de la Ville de Casablanca, Maroc : le programme national INDH et sa déclinaison au niveau de Casablanca. L'appui de la coopération décentralisée
- **M. Pharat NUON**, Vice-gouverneur de la Ville de Phnom Penh : la requalification urbaine du quartier du Stung Meanchey Canal par la Mairie de Phnom Penh. La lutte contre l'insalubrité au cœur du développement local durable et la contribution des partenaires internationaux
- **M. Saleck OULD MOULAYES**, Directeur des études de la Région de Nouakchott, représentant **Mme Fatimetou ABDEL MALICK**, Présidente de la Région : le « Projet Communautaire pour l'Accès à l'Eau et l'Assainissement », porté par la Région, en coordination avec l'Etat et avec le soutien de la coopération internationale francophone

Assainissement liquide & solide

- 1) Faire face aux enjeux d'assainissement liquide : tout à l'égout, gestion des boues de vidanges et assainissement écologique, modes de gestion et exemples
 - **SIAAP** : histoire, mode de gestion et de gouvernance du plus grand syndicat public d'assainissement d'Europe : enjeux et solutions
 - **M. Sophoan PRAK**, Vice-gouverneur de la Province de Siem Reap : projet PROFERTIL de gestion de boues de vidanges de la Province : enjeux territoriaux en amont et en aval de la filière en lien avec le système agricole local
 - **Mme Natasha KOFOWOROLA QUIST**, Directrice adjointe, Représentante Afrique de l'Ouest et du centre, Fondation Bill & Melinda French Gates : état des réflexions sur l'innovation dans le domaine de l'accès à l'assainissement et enjeux globaux
- 2) Organiser les filières de gestion de déchets solides : quels modèles de gestion ? Comment assurer un équilibre budgétaire ?
 - **M. Armand SAMARO**, Chef des Services Techniques de la Ville de Lacs 1, Togo, représentant de **Me Alexis John Coffi AQUEREBURU**, Maire : politique locale de gestion, réutilisation et recyclage des déchets.
 - **M. Jacques Kemleu TCHABGOU**, Maire de la Commune de Dschang, Cameroun : l'expérience de la Ville de Dschang dans le domaine des déchets solides et l'ouverture territoriale sur l'assainissement liquide avec le syndicat de la Menoua.
 - **M. Jean-Baptiste THONY**, Adjoint au Maire de Bordeaux : Politique 0% déchets, tour d'horizons de la première des solutions et exemple de la politique mise en place par la Ville de Bordeaux.